

Le 3 juin 2019

**Réponse à l'Appel à candidatures (AAC)
« relatif au transport sanitaire des patients en situation d'obésité en Bretagne »**

Dans le cadre de l'appel à candidatures relatif au transport sanitaire des patients en situation d'obésité en Bretagne lancé conjointement par l'ARS Bretagne et le CSO le 10 décembre 2018, 12 dossiers ont été reçus.

1^{ère} Commission de sélection du 22 janvier 2019

Au regard des éléments présentés dans les dossiers déposés et après instruction la commission de sélection qui s'est réunie le 22 janvier 2019, 3 dossiers ont été retenus, un dans le département du Finistère, un dans le département d'Ille et Vilaine et un dans celui du Morbihan. Une demande d'éléments complémentaires a été formulée pour le département des Côtes d'Armor.

Pour le département des Côtes d'Armor :

- Eléments complémentaires attendus avant le 1^{er} mars 2019 de la part des deux sociétés ayant déposé une demande

Pour le département du Finistère :

- La société d'ambulances : URGENCES 29 (Douarnenez – Crozon – Lanvéoc)

Pour le département d'Ille et Vilaine

- La société d'ambulances : BELLOIR (Guichen – Guignen)

Pour le département du Morbihan

- La société d'ambulances : URGENCES 56 (Baud – Bubry – Camors – Plumeliau)

2^{nde} Commission de sélection du 14 mars 2019

Pour le département des Côtes d'Armor :

- SARL Ambulances KERLEAU (Saint-Bireuc- Paimpol- Lannion)